



## CONTRAT DE GARANTIE ZEN 5 ANS



Dernière mise à jour : 18 décembre 2017

Article 1 : Préambule - Généralités  
Article 2 : Bénéfice de la Garantie Zen 5 ans  
Article 3 : Objet de la Garantie Zen 5 ans  
Article 4 : Durée de la Garantie Zen 5 ans  
Article 5 : Mise en œuvre de la Garantie Zen 5 ans  
Article 6 : Causes d'exclusion  
Article 7 : Territorialité  
Article 8 : Rétractation  
Article 9 : Information sur les garanties légales  
Article 10 : Traitement des différends  
Article 11 : Loi Informatique et Libertés – Données personnelles  
*Annexe 1 : Zones de Services Mistergooddeal*  
*Annexe 2 : Tarifs et Produits éligibles à la Garantie Zen 5 ans*

### **Article 1. Préambule – Généralités**

La Garantie Zen 5 ans est une garantie complémentaire payante proposée aux Clients qui souhaitent acquérir certains produits sur le site Internet [www.mistergooddeal.com](http://www.mistergooddeal.com) (ci-après « **mistergooddeal.com** »).

Le présent Contrat a pour objet de définir les droits et obligations des parties dans le cadre de la Garantie Zen 5 ans.

Mistergooddeal.com est exploité par Etablissements Darty et Fils, société par actions simplifiée au capital de 23.470.382 euros, dont le siège social est situé 129, avenue Gallieni, 93140 Bondy, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BOBIGNY sous le numéro B 542 086 616 (ci-après « **Mistergooddeal** »).

Si elle est souscrite par le Client, la Garantie Zen 5 ans se cumule avec la garantie fabricant et aux garanties légales incluses dans le prix du Produit (voir Article 9 ci-dessous).

## **Article 2. Bénéfice de la Garantie Zen 5 ans**

La Garantie Zen 5 ans est proposée lors de l'achat du Produit sur [mistergooddeal.com](http://mistergooddeal.com). Tous les Produits ne sont pas éligibles à la Garantie Zen ; la liste des Produits éligible figure en Annexe 2. Si un Produit n'est pas éligible à la Garantie Zen, celle-ci n'est pas proposée lors de l'achat du Produit.

La souscription et le bénéfice de la Garantie Zen 5 ans sont réservés aux personnes physiques faisant un usage non-professionnel du Produit couvert.

Un seul appareil peut être couvert par la souscription à une Garantie Zen 5 ans : si le Client souhaite couvrir plusieurs Produits, il doit souscrire à autant de Garanties que de Produits.

Le Client doit garder la facture d'achat attestant du paiement du Produit et de la souscription à la Garantie Zen 5 ans.

## **Article 3. Objet et mise en œuvre de la Garantie Zen 5 ans**

En cas de panne, et pendant toute la durée de souscription, la Garantie Zen 5 ans couvre :

- l'assistance téléphonique 7 jours sur 7 (sauf jours fériés et interdiction législative, réglementaire ou conventionnelle) du lundi au vendredi de 9h à 20h et le week-end de 9h à 17h au 09.789.789.99 (coût d'un appel local) ;
- le déplacement d'un technicien au domicile du Client, ainsi que le diagnostic, la main-d'œuvre, et la fourniture de pièces de remplacement.

Le Client conviendra avec le Service Clients d'une date d'intervention. Les interventions techniques s'effectuent du lundi au samedi, dans les Zones de Services Mistergooddeal (voir Annexe 1).

La réparation peut nécessiter une intervention sur le Produit en Atelier SAV, auquel cas la Garantie Zen 5 ans est prolongée le temps d'immobilisation du Produit, à partir du jour de prise en charge du Produit jusqu'à sa restitution au Client.

- si la réparation est impossible ou trop coûteuse, le remplacement du Produit en panne par un Produit identique ou, en cas d'indisponibilité, un produit techniquement équivalent.

A défaut de disponibilité d'un produit de remplacement, le Produit est remboursé au Client. Le montant remboursé correspond au prix d'achat minoré des frais de livraison éventuels est crédité sur la carte bancaire utilisée lors de l'achat.

En cas de remplacement ou de remboursement, le Produit ayant subi la panne devient la propriété de Mistergooddeal et ne peut être récupéré par le Client.

## **Article 4. Durée de la Garantie Zen 5 ans**

La durée de la Garantie Zen est de 5 ans. Elle commence à compter :

- de la date de réception du Produit en cas de livraison à domicile ; ou
- de la date de mise à disposition du Produit de la Commande en cas de livraison en points Click&Collect® ou autres points de retrait.

La durée de 5 ans figure également sur la facture d'achat, adressée par email au Client et accessible dans le compte Client sur [mistergooddeal.com](http://mistergooddeal.com).

La durée de la Garantie Zen 5 ans en cours est prolongée le temps d'immobilisation du Produit suite à une intervention en Atelier SAV, à partir du jour de prise en charge du Produit jusqu'à sa restitution au Client.

## **Article 5. Tarifs de la Garantie Zen 5 ans**

Les tarifs de la Garantie Zen 5 ans, variant en fonction du prix du Produit, figurent en Annexe 2.

## **Article 6. Causes d'exclusion**

Ne sont pas couverts par la Garantie Zen 5 ans les dommages résultant :

- d'une cause externe à l'appareil (par exemple d'un accident, d'un choc, de la foudre, de la tempête),
- d'un emploi, d'une installation ou d'un branchement non conformes aux spécifications ou prescriptions du fabricant,
- d'une utilisation nuisible à la bonne conservation de l'appareil (ayant provoqué par exemple une oxydation),
- d'une utilisation à caractère commercial ou collectif,
- de l'utilisation de périphériques, d'accessoires ou de consommables inadaptés.

Sont également exclus de la Garantie Zen 5 ans les éléments consommables ou consommables, tels que le contenu des Produits (aliments, vêtements...).

## **Article 7. Territorialité**

La Garantie Zen 5 ans s'applique aux Clients résidant en France métropolitaine et Corse.

## **Article 8. Rétractation**

Suite à la souscription à la Garantie Zen 5 ans, le Client peut se rétracter librement dans les 14 jours suivant la date de réception de la commande en cas de livraison à domicile ou la date de mise à disposition de la Commande en cas de livraison en points Click&Collect® ou autres points de retrait.

La rétractation peut se faire par mail via le compte du Client sur [mistergooddeal.com](http://mistergooddeal.com) ou par téléphone au 0 892 70 22 62 (0,34€/min) ou par courrier adressé à l'adresse suivante : Service clients MGD, TSA 81286, 75564 PARIS CEDEX 12. Dans le cas d'une telle renonciation, le prix déjà payé par le Client sera remboursé à ce dernier au plus tard dans les 14 jours à compter de la date de la rétractation.

## **Article 9. Information sur les Garanties légales**

Indépendamment de la Garantie Zen 5 ans, Mistergooddeal reste tenue de la garantie légale de conformité mentionnée aux articles L. 211-4 à L. 211-13 du Code de la consommation et de celle relative aux défauts de la chose vendue mentionnée aux articles 1641 à 1648 et 2232 du Code civil.

En cas d'action en garantie légale de conformité, le Client :

- bénéficie d'un délai de deux ans à compter de la délivrance du bien pour agir,
- peut choisir entre la réparation ou le remplacement du bien, sous réserve des conditions de coût prévues par l'article L.211-9 du Code de la consommation,
- est dispensé de rapporter la preuve de l'existence du défaut de conformité du bien durant les 6 mois suivant la délivrance du bien. Ce délai est porté à vingt-quatre mois à compter du 18 mars 2016, sauf pour les biens d'occasion.

La garantie légale de conformité s'applique indépendamment de la garantie commerciale.

Dans le cas où le consommateur décide de mettre en œuvre la garantie contre les défauts cachés de la chose vendue telle que prévue par l'article 1641 du Code civil, il peut choisir entre la résolution de la vente ou une réduction du prix de vente conformément à l'article 1644 dudit Code.

Article L. 211-4 du Code de la consommation : « *Le vendeur est tenu de livrer un bien conforme au contrat et répond des défauts de conformité existant lors de la délivrance. Il répond également des défauts de conformité résultant de l'emballage, des instructions de montage ou de l'installation lorsque celle-ci a été mise à sa charge par le contrat ou a été réalisée sous sa responsabilité* ».

Article L. 211-5 du Code de la consommation : « *Pour être conforme au contrat, le bien doit être propre à l'usage habituellement attendu d'un bien semblable et, le cas échéant :*

*-correspondre à la description donnée par le vendeur et posséder les qualités que celui-ci a présentées à l'acheteur sous forme d'échantillon ou de modèle ;*

*-présenter les qualités qu'un acheteur peut légitimement attendre eu égard aux déclarations publiques faites par le vendeur, par le producteur ou par son représentant, notamment dans la publicité ou l'étiquetage*

*-ou présenter les caractéristiques définies d'un commun accord par les parties ou être propre à tout usage spécial recherché par l'acheteur, porté à la connaissance du vendeur et que ce dernier a accepté ».*

Article L. 211-12 du Code de la consommation : « *L'action résultant du défaut de conformité se prescrit par deux ans à compter de la délivrance du bien* ».

Article L. 211-16 du Code de la consommation : « *Lorsque l'acheteur demande au vendeur, pendant le cours de la garantie commerciale qui lui a été consentie lors de l'acquisition ou de la réparation d'un bien meuble, une remise en état couverte par la garantie, toute période d'immobilisation d'au moins sept jours vient s'ajouter à la durée de la garantie qui restait à courir. Cette période court à compter de la demande d'intervention de l'acheteur ou de la mise à disposition pour réparation du bien en cause, si cette mise à disposition est postérieure à la demande d'intervention* ».

Article 1641 du Code civil : « *Le vendeur est tenu de la garantie à raison des défauts cachés de la chose vendue qui la rendent impropre à l'usage auquel on la destine, ou qui diminuent tellement cet usage, que l'acheteur ne l'aurait pas acquise, ou n'en aurait donné qu'un moindre prix, s'il les avait connus* ».

Article 1648 alinéa 1 du Code civil : « *L'action résultant des vices rédhibitoires doit être intentée par l'acquéreur dans un délai de deux ans à compter de la découverte du vice* ».

## **Article 10. Traitement des différends**

Afin de trouver une solution amiable à tout différend qui pourrait survenir au cours de la durée de la Garantie Zen, le Client est invité à contacter le Service Clients aux coordonnées suivantes :

- par téléphone au 09.789.789.99., de 9h00 à 20h00 du lundi au vendredi et de 9h00 à 17h00 les samedi et dimanche (coût d'un appel local) ;
- par courrier en écrivant à l'adresse suivante : Service Clients Mistergooddeal, TSA 81286, 75564 PARIS CEDEX 12.

Mistergooddeal s'engage à répondre immédiatement, et au plus tard dans les 72 heures, à toute réclamation faite par téléphone, et dans un délai de 10 jours ouvrables aux réclamations faites par courrier.

Il est rappelé que la recherche de solution amiable n'interrompt pas le délai de 2 ans de la garantie légale (voir Article 9), ni la durée de la Garantie Zen.

Afin de faciliter le traitement de sa demande, il est conseillé au Client de conserver la facture d'achat du Produit, qui pourra lui être demandée par le Service Clients.

## **Article 11. Loi Informatique et Libertés – Données personnelles**

Les données concernant le client sont traitées par la société ETABLISSEMENTS DARTY & FILS, pour les besoins de l'exécution du présent contrat (gestion des achats et services, abonnements, garanties, assistance, service après-vente, prévention de la fraude...) mais également pour mesurer la satisfaction client et la qualité du service rendu, pour personnaliser nos offres et plus généralement à des fins marketing (connaissance client, profilage publicitaire...). Lorsque des informations demandées sont indispensables pour répondre aux requêtes du client, les champs correspondants sont signalés au moment de leur collecte.

Ces données sont conservées pendant le temps nécessaire à l'exécution du présent contrat et le suivi de notre relation commerciale, puis archivées avec un accès restreint pour une durée supplémentaire en lien avec les durées de prescription et de conservation légale pour des raisons strictement limitées et autorisées par la loi (paiement, garantie, litiges ...), dans la plupart des cas 5 ans (10 ans en ce qui concerne nos obligations de nature

comptable.

Sauf opposition du client, les sociétés filiales du groupe FNAC DARTY peuvent être rendues destinataires de certaines données de connaissance client. Par ailleurs, le client est informé que des données le concernant peuvent être transférées au Maroc (i) pour permettre à notre centre d'appel de traiter les appels qu'il reçoit, et (ii) pour la réalisation de prestations informatiques d'infogérance. Le transfert des données a été autorisé par la CNIL sur la base de la signature de clauses contractuelles avec notre prestataire de centre d'appel, et sur la base des règles internes mises en place au sein du groupe auquel appartient notre prestataire d'infogérance. Ces mesures sont ainsi réputées garantir un niveau de protection suffisant de la vie privée ainsi que des libertés et droits fondamentaux des personnes.

Le client peut à tout moment exercer ses droits d'accès, de rectification, de suppression, d'opposition et de définir le sort de ses données personnelles post mortem par email : <https://www.darty.com/achat/contacts/index.html> ou par courrier : Darty & Fils Service Client TSA 90014 – 93145 Bondy Cedex.

## Annexe 1

### Zones de Services Mistergooddeal

#### ILE DE France

**02-Aisne**, zone couvrant toutes les communes au sud de l'axe Chauny, Laon, Rozoy-sur-Serre.(pour les autres zones de l'Aisne, voir Zone Grand-Ouest) **08 - Ardennes**, zone couvrant toutes les communes au sud de l'axe Charleville-Mézières, Dommery, Chaumont-Porcien.**51-Marne**, zone couvrant les arrondissements de Reims et de Ste-Menehould ainsi que les cantons d'Ay, Avize, Dormans, Épernay, Montmirail et Montmort-Lucy(pour les autres zones de la Marne, voir Zone Grand-Ouest).**60-Oise.75 Paris. 77-Seine-et-Marne.78-Yvelines.91-Essonne.92-Hauts-de- Seine.93- Seine-St-Denis.94-Val-de-Marne.95- Val-d'Oise.**

#### GRAND EST

**1 -Ain**, zone couvrant l'arrondissement de Bourg-en-Bresse et la zone limitée par les communes de Lagnieu,Pont-d'Ain,Porcin,Izernore,Oyonnax,Châtillon-en-Ichaille,Bellegarde-en-Forez,Gex, Divonne-les-Bains,Ferney-Voltaire,St-Julien-en-Genevois,Bellegardesur-Valserine,Seysssel, Chavornay,BelmontLuthézieu,LaBurbanche,BrégnierCordon.**03-Allier**,zone couvrant le département de l'Allier, exceptées les communes de Valigny Lurcy-Lévis,LeVeudre,Limoise,St- Léopardin-d'Augy,Couzon.**06-Alpes-Maritimes\***,zonecouvranbledépartementdesAlpes- Maritimesy compris la Principauté de Monaco, exceptés les cantons de Breil-sur-Roya, Coursegoules, L'Escarène, Guillaumes, Lantosque, Puget-Théniers, Roquebillière, Roquesteron, St-Auban, St-Etienne-de-Tinée,St-Martin-Vésubie,St-Sauveur-sur-Tinée,Sospel,Tende,Villars-sur-Var.**07- Ardèche**, Zone limitée par les communes St Jacques d'Atticieux, Serrières, Tournon, St Peray, Baix,Le Teil,StMartind'Ardèche,Vagnas,StAndrédeCruzieres,Malbosc,LesVans,Grospierres,Ruoms, Labeaume,Joyeuse,Largentièrre,Valgorge,Jaujac,PontdeLabeaume,LabastidesurBesorgues, Gourdon, Privas, St Etienne de Serre, Le Cheylard, St Prix, Lamastre, St Félicien, Satillieu,St Romain d'Ay, St Julien Vocance, Vanosc, St Marcelles Annonay, St Jacques d'Atticieux.**11-Aude**,zone couvrant les cantons de Alaigne, Alzonne, Capendu, Carcassonne, Conque-sur-Obiel, Coursan, Durban-Corbières, Ginestas, Lagrasse, Lézignan-Corbières, Limoux, Mas-Cabardès, Narbonne, Saissac, Salles-sur-l'Hers, Sigean et les villes de Aigues-Vives, Castelnaudary, La Redorte, Peyriac-Minervoiset Quillan.**13-Bouches-du-Rhône\*.21-Côte-d'Or**, zone limitée par les communes de Grancey-le- Château,Orain,almay,Auxonne,St-Jean-de-Losne,Trugny,Santenay,Nolay,Beaune,Molinot, Arnay-le-Duc,Pouillyen-Auxois,Vitteaux,Baigneux-les-Juifs,Aignay-le-Duc,haugéy (pour les autres zones dela Côte-d'Or, voir Zone Grand-ouest).**25-Doubs**,zone couvrant l'ensemble du département du Doubs y compris les communes de St-Antoine, Métabief-et-Bonnevaux, exceptées les communes de Montlebon, Grand'Combe-Châteleu, Les Gras et les cantons de Mouthe et Le Russey.**26-Drôme**, zone limitée par les communes de St-Rambert-d'Albon, Valence, Montélimar, St- Paul-Trois-Châteaux, Mirabel-aux-Baronnies, Mollans-sur-Ouvèze, Plaisians, Montauban-sur- L'Ouvèze,Buis-les-Barronnies,Nyons,Teyssières,Dieulefit,Bourdeaux,Saou,Saillans,Die,Crest, Suze,Combovin,BeauregardBaret,St-Jean-en-Royans,St-Eulalie-en-Royans,LeChaffal,Bouvante, Echevis,Leoncel,Oriol-en-Royans,Rochechinard,St-Martin-Le-Colonel,St-Laurenten-Royans,St- Paul-les-Romans, Montmirail, Le Grand-Serre.**30-Gard**, zone couvrant l'ensemble du département du Gard y compris

les villes de Pont-St-Esprit et Quissac et le canton de Barjac exceptés les cantons de Alzon, Lasalle, Pont-St-Esprit, Quissac, Rhony-Vidourle, St-André-de-Valborgne, Sauve, Sumène, Trèves, Valleraugue, LeVigan. **34-Hérault**, zone couvrant le département de l'Hérault exceptés les cantons de Bédarieux, Le Caylar, Hérépian, Lamalou, Lodève, Lunas, Olargues, St-Gervais-sur-Mare et LaSalvetat-sur-Agout. **38-Isère**, zone couvrant le département de l'Isère y compris les villes Le Bourg-d'Oisans, l'Alped'Huez et Les Deux Alpes, Montagne, Auberives-en-Royans, Chatelus, Choranche, Pont-en-Royans, Presles, Rencurel, St-Andre-en-Royans, St-Just-de-Claix, exceptés les cantons de Celles, Mens, Corps, Valbonnais et LeBourg d'Oisans. **39-Jura**, zone limitée par les communes de Port-Lesney, Salins-les-Bains, Montmarlon, Ecuivillon, Champagnole, Poligny, Arbois, Montbarrey ainsi que les communes de Bletterans, Château-Chalon, Lons-le-Saunier, Beaufort et également les communes de Neublans, Chemin, Dole et Romange. **42-Loire**, zone couvrant le département de la Loire excepté le canton de St-Georges en Couzans. **43-Haute-Loire**, zone limitée par les communes de La Chaise-Dieu, Craponne-sur-Arzon, Bas-en-Basset, Monistrol-sur-Loire, St-Didier-en-Velay, Riotord, St-Bonnet-le-Froid, Tence, Le Chambon-sur-Lignon, Les Etables, Pradelles, Vazeilles-près-Saugues, Saugues, Vissac, St-Georges d'Aurac, Allègre et la ville de Brioude. **48-Lozère**, zone couvrant les communes de Langogne, Naussac, Fontanes, Gandrieu, Chambon-le-Château, Laval-Atger, Collet-de-Dèze, St-Privat-Vallongue. **54-Meurthe-et-Moselle**. **55-Meuse**, zone couvrant les cantons de Charny-sur-Meuse, Commercy, Etain, Fresnes-en-Woëvre, Gondrecourt-le-Château, St-Mihiel, Spincourt, Vaucouleurs, Verdun-Est, Vigneulles-lès-Hattonchâtel, Void-Vacon, Verdun-Ouest, Verdun-Centre. **57-Moselle**. **63-Puy-de-Dôme**, zone limitée par les communes de Randan, Thiers, Vodable, Montagne, Vertolaye, St-Germain L'Herm, Jumeaux, Anzatle Luguët, Eglise neuve, La Bourboule, La Tour d'Auvergne, Rochefort Montagne, Pontgibaud, St-Avit, Château sur Cher. **66-Pyrénées-Orientales**, zone couvrant les cantons de Argelès sur-Mer, Céret, Côte Vermeille, Canet-en-Roussillon, La Côte Radieuse, Elne, Latour-de-France, Millas, Perpignan, Rivesaltes, St-Estève, St-Laurent-de-la-Salanque, Thuir, Toulouges, Vinça et les villes de Amélie les-Bains-Palalda, Ansignan, Arles-sur-Tech, Catlar, Codalet, Corneilla-de-Conflent, Eus, Fillols, Fuilla, Lesquerde, Los Masos, Maury, Montferrer, Prades, Ria-Sirach, St-Arnac, St-Michel de Llotès, Urbanya, Vernet-les-Bains et Villefranche-de-Conflent. **67-Bas-Rhin**. **68-Haut-Rhin**. **69-Rhône**. **70 Haute-Saône**, zone couvrant les communes de St-Loup sur-Semouse, Fougerolles, La Montagne, Servance, Champagny, Héricourt, Grammont, Montbozon, Rioz, Pesmes, Gray, Champlitte-La-Ville, St-Andoche, Fresne-sur-Mames, Vaivre, Visoncourt, Conflans-sur-Lanterne. **71-Saône-et-Loire**, zone limitée par les communes de Romanèche-Thorins, Matour, Chauffailles, Marcigny, Paray-le-Monial, Digoin, Charolles, Gueugnon, Toulon sur Arroux et Etang sur Arroux, Autun, Epinac, Chagny, La Villeneuve, Pierre-de-Bresse, St-Germain-du-Bois, Cuiseaux, Tournus, Macon. **73-Savoie**, zone couvrant l'arrondissement de Chambéry, les cantons d'Ugine, Gresy-sur-Isère, Albertville, Albertville-Nord et la commune d'Aiguebelle. **74-Haute-Savoie**, zone couvrant le département de la Haute-Savoie exceptées les communes d'Avoriaz, Vallorcine et les Contamines Montjoie. **83-Var\***, zone couvrant le département du Var y compris les villes d'Aups, de Barjols et de Tavernes excepté sles cantons d'Aups, de Barjols, Comps-sur Artuby, Rians, Tavernes et les îles rattachées à ce département. **84-Vaucluse**, zone couvrant le département du Vaucluse excepté le canton de Sault. **88-Vosges**. **90-Territoire-de-Belfort**.

\* Exceptées les îles rattachées au département et non reliées au continent par un pont.

## GRAND OUEST

**2-Aisne**, zone couvrant l'arrondissement de St-Quentin et les cantons de Wassigny, Guise, Sains-Richaumont (pour les autres zones de l'Aisne, voir Zone Île-de-France). **09-Ariège**, zone couvrant l'arrondissement de Pamiers, les cantons de Foix rural, Foixville, La Bastide-de-Sérou, Lavelanet Tarascon-sur-Ariège, Sainte Croix Volvestre, Saint Girons et Saint Lizier. **10-Aube**. **12-Aveyron**, zone couvrant l'arrondissement de Villefranche-de-Rouergue, l'arrondissement de Rodez (exceptés les Cantons de Laguiole, de Mur-de-Barrez, de St-Amans-des-Côts, de St-Chély-d'Aubrac, de St-Geniez-D'Olt et de Ste-Geneviève-sur-Argence) et les cantons de Sévérac-le-Château, de Vézins-de-Lévézou et de S alles-Curan. **14-Calvados**. **15-Cantal**, zone couvrant l'arrondissement d'Aurillac. **16-Charente**. **17-Charente-Maritime\***. **18-Cher**. **19-Corrèze**, zone couvrant l'arrondissement de Brive et les cantons d'Argentat, La Roche-Canillac, Seihlac, Tulle et Uzerche. **21-Côte-d'Or**, zone couvrant les cantons de Châtillon-sur-Seine, Laignes et Montigny sur-Aube (pour les autres zones de Côte-d'Or, voir Zone Grand-Est). **22-Côtes-d'Armor\***. **23-Creuse**, zone couvrant les cantons de Bénévent l'Abbaye, Bourganeuf, Dunle-Palestel, Gentioux-Pigerolles, Guéret, La Souterraine, Le Grand Bourg, Pontarion, Royère-de-Vassivière et St-Vaury. **24-Dordogne**. **27-Eure**. **28-Eure-et-Loir**. **29-Finistère\***. **31-Haute-Garonne**, zone couvrant les arrondissements de Toulouse et Muret. **32-Gers**, zone couvrant l'arrondissement de Condom et les cantons de

Cologne, l'Isle-Jourdain, Lombez, Marciac, Miélan, Plaisance et Samatan. **33-Gironde.35-Ille-et-Vilaine.36-Indre.37-Indre-et-Loire.40-Landes.41-Loir-et-Cher.44-Loire-Atlantique\*.45-Loiret.46-Lot**, zone couvrant les arrondissements de Cahors et de Gourdon. **47-Lot-et-Garonne.49-Maine-et-Loire.50-Manche.51-Marne**, zone couvrant les arrondissements de Châlons-en-Champagne et de Vitry-le-François, les cantons d'Anglure, Esternay, Fère-Champenoise et Sézanne (pour les autres zones de la Marne, voir Zone Île-de-France). **52-Haute-Marne**, zone couvrant les cantons de St-Dizier et Montier-en-Der. **53-Mayenne.56-Morbihan\*.58-Nièvre**, zone couvrant les arrondissements de Nevers, Cosne-Cours-sur-Loire, Clamecy (à l'exception du canton de Lormes) et le canton de Châtillon-en-Bazois. **59-Nord.61-Orne.62-Pas-de-Calais.64-Pyrénées-Atlantiques.65-Hautes-Pyrénées.72-Sarthe.76-Seine-Maritime.79-Deux-Sèvres.80-Somme.81-Tarn**, zone couvrant les arrondissements d'Albi et de Castres à l'exception du canton de Murat-sur-Vèbre. **82-Tarn-et-Garonne.85-Vendée\*.86-Vienne.87-Haute-Vienne.89-Yonne.**

\* Exceptées les îles rattachées au département et non reliées au continent par un pont.



## Annexe 2

### Tarifs de la Garantie Zen 5 ans

PRIX PRODUIT	LAVAGE**	FROID***	CUISSON*
0-50€			
51-100€			
101-150€			
151-200€	49,99 €	29,99 €	44,99 €
201-250€	59,99 €	36,99 €	44,99 €
251-300€	74,99 €	42,99 €	54,99 €
301-350€	89,99 €	49,99 €	59,99 €
351-400€	104,99 €	54,99 €	64,99 €
401-450€	109,99 €	64,99 €	74,99 €
451-500€	124,99 €	74,99 €	79,99 €
501-550€	149,99 €	84,99 €	89,99 €
551-600€	149,99 €	89,99 €	99,99 €
601-650€	169,99 €	94,99 €	104,99 €
651-700€	169,99 €	104,99 €	109,99 €
701-750€	169,99 €	109,99 €	109,99 €
751-800€	169,99 €	119,99 €	109,99 €
801-850€	169,99 €	129,99 €	129,99 €
851-900€	169,99 €	139,99 €	129,99 €
901-950€	169,99 €	149,99 €	129,99 €
951-1000€	169,99 €	169,99 €	159,99 €
Plus de 1000€	199,99 €	169,99 €	159,99 €

\*Cuisson: cuisinière, four (à l'exception des rôtissoires ou appareils assimilés), table de cuisson.

\*\*Lavage: Lave-linge, sèche-linge, lave-vaisselle.

\*\*\*Froid: réfrigérateur, congélateur, cave à vin, climatiseur.



## Annexe 2

### Tarifs de la Garantie Zen 5 ans

PRIX PRODUIT	TELEVISION
0-50€	
51-100€	
101-150€	26,99 €
151-200€	34,99 €
201-250€	49,99 €
251-300€	54,99 €
301-350€	69,99 €
351-400€	74,99 €
401-450€	99,99 €
451-500€	
501-550€	114,99 €
551-600€	119,99 €
601-650€	124,99 €
651-700€	129,99 €
701-750€	149,99 €
751-800€	
801-850€	154,99 €
851-900€	159,99 €
901-950€	194,99 €
951-1000€	199,99 €
1001-1050€	259,99 €
1051-1100€	
1101-1150€	
1151-1200€	
1201-1250€	
1251-1300€	
1301-1350€	279,99 €
1351-1400€	
1401-1450€	
1451-1500€	
Plus de 1500€	299,99 €